

# ATTESTATION DE RÉUSSITE

## Formation complémentaire

### Educateur Sportif Sport-Santé

M<sup>me</sup> G.A.M.B.I.E.R. Kelly

a validé la formation complémentaire d'éducateur sportif Sport-Santé niveau 1, au cours de la période du 5/5/2018 au 5/5/2018 selon le cahier des charges élaboré par la DRJSCS et le CROS Ile-de-France.

Cette attestation, reconnue par l'article L6313-1 du code du travail qui vise une action d'adaptation et de développement des compétences dans le domaine du sport santé ; gage des aptitudes pour la prise en charge des personnes à besoin de santé particulier pour une durée de validité de 2 ans.

Décret n° 2016-1890 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD et INSTRUCTION INTERMINISTRIELLE N° DGS/EA3/DGESP/DS/G/2017/81 du 3 mars 2017 relative à la mise en oeuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

Fait le : 5/10/2018

Signature pour les responsables Formation  
médecin du sport - professeur du sport :

Signature

